Didier Jung Les anarchistes de l'île de Ré, Reclus, Barbotin, Perrier et Cie

Extrait

Ces qualités fièrement affichées par les propriétaires ne sont sans doute pour rien dans l'habitude que prennent une poignée d'individus, un peu agités, de se réunir l'été pour de longues soirées bien arrosées, dans l'arrière-salle du café. Trois d'entre eux jouissent, à des degrés divers, d'une vraie célébrité : Élisée Reclus, illustre géographe et grand théoricien de l'anarchie, William Barbotin, un enfant du pays, premier grand prix de Rome, devenu à Paris un des plus prestigieux graveurs de son temps, et Jules Perrier, natif d'Ars comme Barbotin, ancien communard, condamné par contumace après la Commune et réfugié à Genève où il fait profession de marchand de tissus. Les autres sont marin, saunier, gardien de phare, huissier ou coiffeur. Ils habitent Ars ou Les Portes. Ils s'appellent Massé, Séjourné, Héraudeau, Lucas, Loiseau... Parfois, s'adjoignent au groupe des membres de la famille Reclus : Élie et Onésime, les frères d'Élisée, Paul son neveu. Quelques personnalités nationales aux idées progressistes sont fréquemment invitées par Reclus. Ils ont pour nom Édouard Vaillant, Félix Pyat et Pierre Kropotkine.

Tous ces hommes partagent la conviction que l'avenir de l'homme se trouve dans l'anarchie. Tous adhèrent à cet idéal et consacrent leurs loisirs estivaux à répandre dans la population arsaise ce qu'ils tiennent pour la bonne parole.

Ainsi, le pacifique village d'Ars-en-Ré devient-il pendant une vingtaine d'années un chaudron bouillonnant d'idées libertaires. L'aventure anarchiste y débute dès le vote par la Chambre des députés de la loi d'amnistie des communards qui autorise les proscrits de 1870 à franchir à nouveau les frontières de leur pays. Jules Perrier profite le premier de cette mesure qui lui permet de retrouver son village et sa famille dont il a été éloigné durant une décennie. L'aventure anarchiste d'Ars-en-Ré atteint son apogée entre 1892 et 1894, pour prendre fin en 1905, année de la mort d'Élisée Reclus, qui suit de peu celle de Jules Perrier en 1904.